

E- DECHETS

→ CHAMPS ABORDES

Production, gestion et valorisation des déchets

→ LES QUESTIONS AUXQUELLES LE DIAGNOSTIC DOIT REpondre

Pour le territoire :

- ✓ E.1- Quels enjeux liés à la production de déchets (par les particuliers, les entreprises etc..) ?
- ✓ E.2- Quels enjeux de gestion (collecte/traitement) ?
- ✓ E.3- Quels enjeux de valorisation ?
- ✓ E.4- Gouvernance : connaissance et maîtrise des enjeux liés aux déchets ?

Pour le projet de développement de la vallée :

- ✓ E.5- Quels enjeux liés aux déchets de démantèlement des barrages ?

→ REPONSE AUX QUESTIONS POSEES : LES DONNEES CLEFS DU DIAGNOSTIC

- ✓ E.1- Quels enjeux liés à la production de déchets (par les particuliers, les entreprises etc..) ?

On constate de manière globale une augmentation de la production de déchets, posant un réel enjeu environnemental et économique.

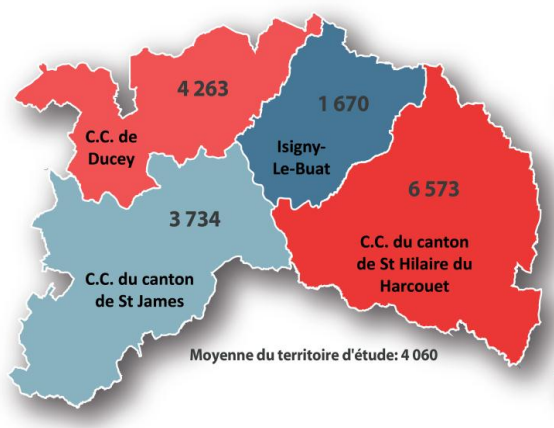
Lors des ateliers, les participants ont évoqué des chiffres différents (ex : la production de déchets baisserait sur la CC de Ducey). Les chiffres 2010, communiqués par le Conseil Général seront disponibles début 2012.

Il demeure un enjeu global de réduction de la production des déchets à la source par l'ensemble des habitants, activités économiques, collectivités... En particulier réduction de la matière organique (cf. paragraphe sur la valorisation). Il est donc nécessaire d'encourager les changements de comportements, pour limiter la croissance des déchets.

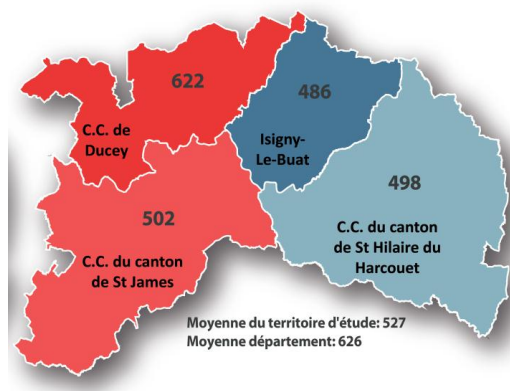
Pour 2009	Total production déchets (tonnes)	Variation 2006/2009 (%)	En Kg par habitant	% vers valorisation
CdC de Ducey	4263	11,40%	622	48,40%
CdC de St Hilaire du Harcouët	6573	5,40%	498	42,80%
CdC de St James	3734	10,70%	502	50,20%
C-C Isigny-le-Buat	1670	11,30%	486	44,30%
Moy. territoire d'étude	4060	9,70%	527	46,43%
Moy. départementale			626	45,20%

Chiffres clefs sur la production de déchets et la valorisation en 2009 (source : CG 50)

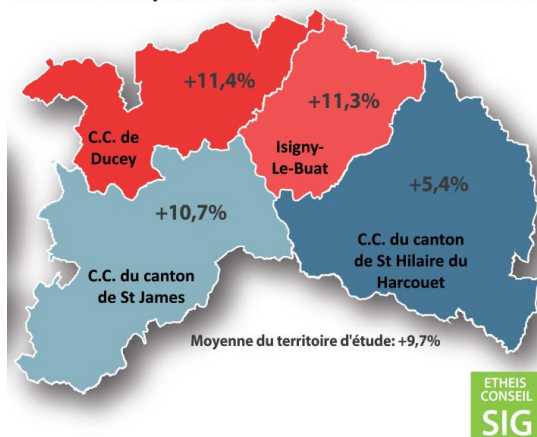
Production de déchets en tonnes en 2009



Production de déchets en Kg/hab en 2009



Variation de la production de déchets entre 2006 et 2009



Chiffres clefs sur la production de déchets en 2009 (source : CG 50, réalisation : Etheis Conseil)

✓ E.2- Quels enjeux de gestion (collecte/traitement) ?

Traitement

Le tri est réalisé sur tout le territoire : en apport volontaire ou collecte porte-à-porte dans les centres villes sur certains territoires. Il existe des déchetteries pour toutes les CDC avec un maillage intéressant puisque tout habitant est en capacité d'en atteindre une en moins de 10 mn. Ces éléments témoignent d'une réelle implication du territoire dans la mise en place du tri.

Les centres de tri concernés par le territoire se situent à Isigny, Granville et un dernier est situé dans le Calvados.

Les centres de traitement de déchets ultimes (OMR et DIB non valorisables) sont situés dans le Sud Manche (Isigny et Cuves : 2 installations privées) et récupèrent les déchets du Sud Manche et de départements riverains. L'installation de Cuves étant l'une des premières en France à avoir installé un bioréacteur.

Pour le traitement des déchets inertes, le territoire dispose d'autorisations d'utilisation de carrières et il existe des projets d'installations de stockage de déchets inertes.

Une partie des déchets part également vers le centre de traitement près de Saint-Lô ainsi qu'en enfouissement et en incinération (y compris dans les départements voisins).

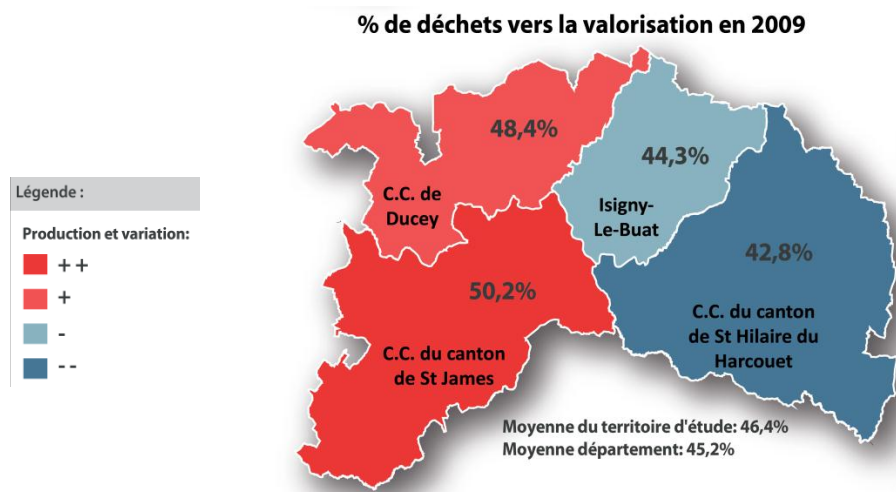
La valorisation (compostage, méthanisation, etc...) est abordée dans le chapitre suivant.

Le territoire, comme le département, est doté d'un bon niveau d'équipements, tant sur le plan quantitatif que qualitatif. La prise en compte de la gestion des déchets au niveau départementale est performante.

Rappel du diagnostic du Scot lors de la rédaction du diagnostic « Une situation préoccupante sur le territoire du SCOT :

- ✓ Le recours à de nouvelles installations est indispensable pour faire face à une situation de pénurie (problème de gestion des déchets ultimes sur le territoire : saturation à venir du centre d'enfouissement autorisé d'Isigny-Le-Buat). Aujourd'hui la plupart des déchets sont d'origine urbaine et les centres techniques d'enfouissement sont le plus souvent en zone rurale. De nombreuses unités de traitement vont être progressivement fermées en raison des nouvelles normes exigées par la réglementation et le nombre de décharges demeure insuffisant.
- ✓ L'ouverture de nouveaux centres d'enfouissement et d'incinération devient urgent et cela implique des enjeux de démocratie locale, de relations entre les départements entre ceux qui produisent les déchets et ceux qui les traitent et des enjeux de fiscalité et d'aménagement du territoire. »

✓ E.3- Quels enjeux de valorisation ?



Chiffres clefs sur la valorisation de déchets en 2009 (source : CG 50, réalisation : Etheis Conseil)

Le pourcentage de déchets du territoire allant vers la valorisation (46,6%) était, en 2009, légèrement supérieur à la moyenne départementale (45,2%) qui est un taux plutôt bon. L'objectif de progression sur la période du schéma de gestion des déchets est fixé à 15/20%.

Ce taux est en constante augmentation, témoignant d'un vrai effort sur le sujet.

Le taux effectif de valorisation est également en augmentation.

Actuellement, en ce qui concerne les déchets ménagers et la matière organique, une partie des communes de la CdC Saint-Hilaire et Saint-James envoient leurs déchets à l'incinération.

Matière organique

La marge d'amélioration majeure se situe dans la réduction de la production de déchets de matière organique à la source et dans l'augmentation de sa valorisation. Les producteurs de cette MO étant l'agroalimentaire, la restauration privées et collective, la grande distribution, l'agriculture, les ménages (pour qui la MO représente 25/30% des déchets) et les collectivités. Les déchets verts représentent par ailleurs 50% des déchets déposés au tri. Une partie de cette MO est donc aujourd'hui incinérée avec les autres déchets.

Il y aura obligation dès 2012 de mettre en place une collecte sélective et une valorisation pour tout producteur de plus de 120t annuelles de MO. Pour le moment il n'existe pas de méthode précisée pour répondre à cet enjeu. Mais cela constitue un enjeu majeur de territoire.

Des leviers existent :

- ✓ Le premier levier étant la réduction à la source. Des collectivités ont réussi à réduire de 50% leur production de MO notamment au travers de la restauration scolaire. Habitants, scolaires et professionnels sont également concernés.
- ✓ La valorisation de la MO avec différentes pistes : la méthanisation, la fermentation avec d'autres déchets (bioréacteurs), la gestion individuelle et le compostage. Une nécessité de réflexion autour de la notion d'équilibre à trouver entre compostage et méthanisation (ex : pour l'herbe), sur l'échelle des projets, sur la place des exploitations agricoles pour qui la valorisation de la MO est pertinente.

Encombrants

A côté des déchets verts qui représentent 50% des déchets déposés au tri, entre 20 et 30% sont des encombrants. Qui sont aujourd'hui peu valorisés. Il existe donc un enjeu de réemploi et de recyclage de ces déchets (ex : « ressourceries souvent support à de l'insertion) avec derrière un potentiel économique (ESS), de baisse des charges des collectivités, et un impact social positif.

- Un enjeu de définition d'une stratégie liée aux déchets et à leur valorisation (étude des tonnages de MO existe). Echelle Pays cohérente pour y réfléchir. Etudes technico-économiques (quels acteurs, quel lieu d'utilisation, quel coût...

Il existe donc un enjeu d'amélioration de la valorisation des déchets, en particulier de la matière organique et le réemploi des encombrants

✓ E.4- Gouvernance : connaissance et maîtrise des enjeux liés aux déchets ?

Stratégies de gestion de déchets

Le nouveau plan départemental d'élimination des déchets ménagers et assimilés (PDEGMA) a été approuvé par arrêté préfectoral du 23 mars 2009. Ce document fixe deux objectifs majeurs :

- > La proximité des installations pour limiter les transports de déchets
- > L'exigence sur la qualité et notamment les bilans des installations.

Des préconisations y figurent

Il existe également un schéma de gestion des déchets du BTP depuis 2004.

L'enjeu à présent est l'élaboration de stratégie locale sur les déchets pour décliner les enjeux soulevés (des outils existent au travers du schéma départemental à destination des collectivités qui voudraient s'engager)

Gestion locale

Cantons	Compétences	Présence d'une déchetterie intercommunale	Financement de la gestion des déchets	Modalités de collecte sélective	Collecte sélective des 5 matériaux	Fréquence de collecte des OMR
C.C. Ducey	Gestion au sein de la C.C.	Oui	Taxe d'enlèvement des ordures ménagères	Porte à porte en centre-ville et apport volontaire	Oui	2 fois/semaine en ville et 1 fois/semaine pour le reste
C.C. Saint James	Gestion au sein de la C.C.	Oui	Taxe d'enlèvement des ordures ménagères	Porte à porte en centre-ville et apport volontaire	Oui	2 fois/semaine en ville et 1 fois/semaine pour le reste
C.C. Isigny-le-Buat	Gestion au sein de la C.C.	Oui	Taxe d'enlèvement des ordures ménagères	Apport volontaire	Oui	1 fois/semaine
C.C. Saint Hilaire du Harcouët	Pas de compétences "collecte" et "traitement" pour la C.C. (ordures ménagères résiduelles uniquement).	Oui	Gestion au niveau communal	Apport volontaire	Oui	3 à 4 fois/semaine sur St Hilaire et 1 fois/semaine pour le reste

Compétences des Communautés de Communes. (Source : SCOT du Pays de la Baie)

Les EPCI du territoire, comme les 17 EPCI du SCOT des Pays de la Baie et la commune d'Isigny-Le-Buat ne se sont pas dotés des mêmes compétences concernant la gestion des déchets. Un enjeu d'harmonisation des démarches afin d'avoir une gestion cohérente sur le territoire et ainsi pouvoir offrir à l'ensemble des habitants du territoire la même qualité de service quel que soit leur lieu d'habitation.

✓ E.5- Quels enjeux liés aux déchets de démantèlement des barrages ?

L'opération d'arasement des barrages de Vezins et La Roche-Qui-Boit va impliquer la réalisation d'un chantier de grand ampleur qui devra conduire au démantèlement des deux ouvrages majeurs ainsi que d'un ensemble de bâtiments et ouvrages présents aux alentours (ateliers, logements, bureaux, locaux de commande, voirie et clôtures...).

Ces opérations feront l'objet de deux marchés (concernant les études et le suivi des travaux de démantèlement du barrage et des bâtiments d'exploitation attenants aux barrages de Vezins pour l'un et de La Roche-Qui-Boit pour l'autre). Ces prestations, respectivement pour le compte de l'État et d'EDF, sont réalisées dans le cadre d'un groupement de commande.

Les cahiers des charges intègrent un certain nombre de critères, visant à garantir une conduite exemplaire et durable du chantier, au premier rang desquels le recyclage des matériaux et équipements font l'objet d'une forte exigence.

La gestion et la valorisation des déchets à la charge des futurs maîtres d'œuvre concerneront essentiellement :

- **le recyclage des bétons et autres matériaux solides inertes non dangereux et non polluant** : pour le barrage de La Roche-Qui-Boit, le volume total des structures bétons est estimé à 9000 m³ environ et à 27 500 m³ environ (33 000 m³ de volume foisonnés) pour le barrage de Vezins.

- **le recyclage et la valorisation économique d'autres produits issus du démantèlement** : Les métaux récupérables, à savoir les métaux de ferrailage, de câblage ou d'équipements (par exemple des vannes), sont estimés à environ 2 000T d'acier pour Vezins.

- **la réutilisation ou les seconds usages des équipements** : Compte de l'impact environnemental de la fabrication d'équipements, la réutilisation ou le second usage des équipements en place est à privilégier prioritairement au recyclage des produits les constituant (par exemple groupe électrogène). Aussi le maître d'œuvre devra identifier les éventuels équipements susceptibles d'être réutilisés ou utilisés avec un second usage afin de cadrer la gestion en phase travaux des équipements en place.

- **la gestion des matériaux polluants et/ou dangereux**

Il conviendra également d'envisager la réutilisation sur place de matériaux inertes (remblais par exemple) qui permettrait de limiter les transports de déchets.

→ CONCLUSION ET SYNTHÈSE : QUELS SONT LES ENJEUX/ LES DÉFIS DU TERRITOIRE ?

✓ Quels défis pour le territoire des 4 cantons ?

- ✓ Un enjeu global de réduction de la production des déchets à la source par l'ensemble des habitants, activités économiques, collectivités... En particulier réduction de la matière organique. Il est donc nécessaire d'encourager les changements de comportements, pour limiter la croissance des déchets.
- ✓ Un enjeu d'amélioration de la valorisation des déchets, en particulier de la matière organique et le réemploi des encombrants.
- ✓ l'élaboration de stratégie locale sur les déchets pour décliner les enjeux soulevés (des outils existent au travers du schéma départemental à destination des collectivités qui voudraient s'engager).
- ✓ Un enjeu d'harmonisation des démarches afin d'avoir une gestion cohérente sur le territoire et ainsi pouvoir offrir à l'ensemble des habitants du territoire la même qualité de service quel que soit leur lieu d'habitation

✓ Quels défis pour le développement de la vallée ?

(à prendre en compte dans le futur schéma de développement)

- ✓ Valorisation des déchets du démantèlement
- ✓ Déchets verts liés au paysagement du site et valorisation (lien avec aspects énergétiques pour la filière bois de haie et compostage/méthanisation ?)
- ✓ Attention portée à la gestion des déchets produits par les équipements et activités touristiques / de loisirs actuels et futurs